

Barème honoraires 2025



Transaction sur locaux à usage d'habitation, professionnel ou commercial

10% maximum du prix de vente

Location d'habitation

8€ TTC/m² habitables maximum
(visite, constitution du dossier et rédaction du bail)

3€ TTC/m² habitables maximum
(réalisation de l'état des lieux)

SOIT **11€ TTC/m²** habitables maximum
à la charge du locataire ainsi que du propriétaire

Gestion locative

8% **TTC max** des sommes encaissées

TVA au taux de 20% - Honoraires vente charge acquéreur
applicable au 1er janvier 2024

AGENCE VALENTIN
VENTE - LOCATION - GESTION - SYNDIC